



Cette réunion est un temps de concertation pour approfondir notre doctrine sur le télétravail.

Décision collective pour éviter un confinement strict avec la fermeture des écoles.

Il y a encore beaucoup d'incertitudes et il nous faut faire un effort personnel et collectif.

Le secteur public doit prendre toute sa part pour limiter la propagation du virus et que nous puissions par les missions qui sont les nôtres accompagner les français dans cette période d'effort renforcé.

Le recours au télétravail doit être renforcé à la suite de notre concertation d'aujourd'hui pour en définir les modalités avec les partenaires sociaux.

Le message est passé aux secrétaires généraux de tous les ministères sur l'importance d'avoir des règles de télétravail connues mais surtout appliquées. Tout en ayant une attention particulière pour les agents qui pourraient se sentir isolés du fait du télétravail. Nous avons proposé que les agents qui le demandent puissent revenir un jour par semaine sur leur lieu de travail.

[../.. suite à télécharger](#)

**fichiers:**



[Télécharger cr\\_de\\_montchalain.pdf](#) (299.36 Ko)

**Public:** [Télétravail](#)  
[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel \*

